

La quinzaine du



REVUE DE PRESSE

Du 26 décembre 2009 au 11 janvier 2010

Le Pays et ses partenaires.....	p.1
Les Communautés de Communes du Pays du Lunévillois.....	p.3
Initiatives.....	p.5

Le Pays du Lunévillois et ses partenaires

Article Est Républicain 02/01/2010

Nouvelle étape pour le SCOT Sud 54

Une conférence a rassemblé de nombreux élus et représentants de la société civile.

La conférence générale SCOT Sud 54 a rassemblé de nombreux élus et représentants de la société civile, à la grande satisfaction de Jean-François Husson, président du Syndicat mixte dudit Schéma de cohérence territoriale, « version démocratique des anciens schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme. Le SCOT c'est la base, élus et techniciens issus de l'intercommunalité, qui cherche des pistes pour l'avenir dans des domaines circonscrits et qui débouchera sur un document prescriptif et imposable à l'Etat et aux collectivités territoriales ». Un document qui couvre 465 communes articulées autour de Nancy, Toul, Pont-à-Mousson et Lunéville pour 571.000 habitants. « Les 206 élus du syndicat mixte ont engagé une large concertation avec élus et acteurs du territoire dans le but de construire un diagnostic partagé et avec l'ambition de développer harmonieusement le territoire de référence ». Chargés d'une étude dont l'objectif est de mettre en cohérence décisions et projets, l'Aduan et Adeval ont développé leurs analyses à partir de quatre axes, démographie, déplacements et transports, économie, équipements et services.

Quatre axes de réflexion

Avant de mettre en débat plusieurs problématiques : interdépendance, valorisation économique, stratégie spatiale et organisation du



Le centre de gestion de Villers avait fait le plein pour cette conférence générale.

territoire. « Il s'agit d'une première étape dans un contexte général qui sous-tend le Grenelle, avec 2010 année du PADD, le Projet d'aménagement et de développement durable » souligne Jean-François Husson, « tout en se projetant dans l'avenir dans un contexte d'incertitude et en conservant une attractivité à nos territoires et à ces habitants ».

La problématique des déplacements, des échanges et des besoins de mobilité entre les différents territoires, ainsi que la forte attractivité de l'agglomération nancéenne ont souvent constitué des axes de réflexion lors des rencontres avec les intercommunalités. « On représente 20 %

de la population lorraine. Notre territoire est pertinent et à la bonne échelle », ajoute le président du Syndicat mixte.

Le diagnostic de l'Aduan et d'Adeval s'est au final cristallisé autour de quatre modules, « l'interdépendance entre la structuration interne du sud meurthe-et-mosellan et les dynamiques extra-territoriales », « l'amélioration de la valorisation économique des atouts du territoire », « l'évolution vers une nouvelle organisation du territoire », et « les espaces agricoles et naturels au cœur de la stratégie de territoire ». Autant de réflexions qui vont permettre au SCOT de prendre appui pour poursuivre un travail de longue haleine.



Jean-François Husson : « Une première étape est franchie ».

Article Est Républicain 30/12/09

LE FAIT DU JOUR

Pays

Pour sa dernière réunion de l'année, le comité syndical du pays du Lunévillois avait choisi de se décentraliser à Bures, où il fut question notamment de tourisme, services à la mobilité et gestion des déchets. Cette réunion intervenait à la suite du séminaire organisé le 14 novembre dernier, lequel avait abouti à la rédaction d'un document de synthèse, qui servira de support aux différentes intercommunalités pour enrichir un peu plus encore les orientations décidées lors de ce « remue-ménages ».

Il reste encore des dossiers à faire avancer, ne serait-ce que celui du tourisme, qui ne fait pas encore l'objet d'une stratégie partagée à l'échelle du pays. D'où la décision, prise à Bures, de créer une commission ad hoc associant syndicat mixte et conseil de développement. S'agissant des services à la mobilité, le pays souhaite désormais entrer dans une phase opérationnel-

le. Parmi les projets, un programme de sensibilisation aux déplacements durables et un événementiel courant 2010. Des étudiants de la formation Eco-conseil de Strasbourg accompagneront le pays dans cette démarche.

Le dernier point à l'ordre du jour portait sur les déchets. Les discussions ont abouti à la mise en place d'une gestion « à la carte » du traitement, du transfert et du transport des déchets ménagers résiduels et des déchets recyclables.

Cette formule permettra d'articuler plusieurs niveaux de mutualisation à partir d'un socle commun partagé par l'ensemble des communautés de communes. On parle là du transport et de l'élimination des déchets ménagers résiduels, les autres missions relatives à la gestion des déchets pouvant, selon le désir de chacune des intercommunalités, être ou non prises en charges par le pays.

C.A.

Big bang à la préfecture

La « réforme de l'administration territoriale de l'Etat », lancée le 1^{er} janvier, durera toute l'année. Grand bouleversement structurel en cours à la préfecture.

« Cette réforme de l'administration territoriale consacre le département comme vrai niveau d'exécution. Et si le préfet de département perd une certaine indépendance, c'était déjà entré dans les faits depuis longtemps ».

Le préfet... du département de Meurthe-et-Moselle, Dominique Bellion, ne se paie pas de mots. Il présentait hier matin la nouvelle équipe resserrée qui pilotera désormais la Meurthe-et-Moselle pour le compte de l'Etat. Une réforme qui vient d'en haut et s'applique en même temps à tous les Départements depuis le 1^{er} janvier, même si en fait, 2010 est une année de transition.

Action décentralisée de l'Etat

Le changement le plus patent est la refonte des principales directions. Adieu Jeunesse et Sports, DGCCRF et autre Direction des services vétérinaires. Désormais, les cartes sont rebattues pour plus de proximité, plus de service aux citoyens, plus d'efficacité des services, et pour faire « coller » mieux l'organisation du travail préfectoral, c'est-à-dire l'action décentralisée de l'Etat, à celui du gouvernement. « Preuve



Le préfet Dominique Bellion a présenté sa nouvelle équipe resserrée. A gauche, Catherine Bourguignon, à droite, Daniel Bouffier, et à sa gauche Michel Marty.

Photo Dominique CHARTON

que ce dernier n'est pas dépouillé de ses attributions, les trois nouveaux directeurs des trois nouvelles directions ont été nommés par le Premier ministre.»

Il s'agit de la DDCS, Direction départementale de la cohésion sociale, dirigée par Daniel Bouffier, de la DDP, direction départementale de la protection des populations, dirigée par Catherine Bourguignon, et de la DDT, qui n'est pas destinée à écraser les moustiques, mais à être la

Direction départementale des Territoires, patron, Michel Marty.

Nouvelles directions

Aucun des trois nouveaux directeurs n'est un inconnu. Catherine Bourguignon dirigeait jusqu'au 31 décembre la DDCRF, (concurrence et répression des fraudes). La nouvelle direction regroupe les services de cette dernière avec ceux de la Direction des services vétérinaires. « Nous surveillons à la fois la va-

che qui fournit le lait du yaourt, et le yaourt qui est livré au consommateur ». Toute une continuité de service au public.

Daniel Bouffier était le patron de la DDASS, il le reste encore un peu pendant cette période d'interim. Mais tout ce qui relève du domaine de la Santé pure sera bientôt absorbé par la nouvelle Agence régionale de la Santé. Par contre, il va hériter de l'ensemble du secteur médico-social, plus le logement social. « Les attributions de la DDCS recou-

vrent exactement celles du ministère de Jean-Louis Borloo », note le préfet. « Il s'agit de renforcer le lien social, de lutter sur tous les fronts contre la précarité, la désocialisation. »

Guichet unique

Michel Marty enfin va grouper sous sa casquette tous les services aux entreprises.

On le voit, le maître mot, c'est proximité et guichet unique. Avec cette réforme, les administrés ne seront plus baladés de bureau en bureau. « Ces trois directions sont faites souvent de morceaux de service dispersés et recomposés. La Direction départementale des territoires va par exemple reprendre toute l'ingénierie de la sécurité routière ».

Les autres grandes directions seront sans changements, forces de police, inspection académique. Mais en mars, trésorerie générale et direction des services fiscaux fusionneront au sein de la direction des finances publiques...

Le couronnement de cette Réforme de l'administration territoriale de l'Etat (qui on l'espère fera mentir son acronyme) est le placement de chaque préfet de Département sous l'autorité du préfet de Région. Mais là, c'est le droit qui rejoint une pratique remontant au moins à 1982...

Guillaume MAZEAUD

Des maires inquiets

Face aux élus du canton de Gerbéviller, le député s'est voulu pédagogue.

Réunis hier matin à la mairie de Mont-sur-Meurthe, les maires et adjoints du canton, ont principalement mis à l'ordre du jour de leur première réunion de l'année, les réformes territoriales et la taxe professionnelle.

Comme le veut la tradition, c'est le maire de la commune d'accueil qui a succédé au micro du président Bernard Genay pour présenter sa collectivité. Occasion pour Yves Willer de rappeler que ses ressources viennent essentiellement de la fiscalité locale et des dotations, d'Etat et autres, soulignant au passage que son agence postale est l'une des plus performantes du département.

Sujet brûlant

Après un rappel historique des velléités ministérielles pour réduire le nombre des communes, Bernard Genay a mis dans un même paquet, les modifications envisagées concernant les modes d'élections des communes et intercommunalités, des conseils généraux, et la fin de la taxe professionnelle. Il a résumé l'inquiétude, voire la désapprobation de nombreux conseils municipaux du canton, « est-ce que ces changements sont synonymes de désengagement de l'Etat ? »

C'est Jacques Lamblin qui s'est attelé à la tâche de convaincre son auditoire du



Les réformes en cours concernant les collectivités étaient sur la sellette.

bien-fondé de ces réformes, interpellé par plusieurs élus exprimant leur scepticisme. Méthodiquement, le député a rappelé les termes du projet de loi. « Le texte sur les collectivités territoriales n'a pas encore été examiné par le parlement, et sera donc amendé. Cependant, l'esprit essentiel est la constitution de deux blocs, l'un avec communes et intercommunalités, l'autre réunissant départements et région. L'élection municipale par scrutin de listes pour les communes de plus de 500 habitants a pour but d'éclairer l'électeur sur les candidats clairement identifiés pour siéger à l'intercommunalité, et encourager la parité. Réunir les assemblées départe-

mentales et régionales doit faciliter la clarté et équilibrer les territoires trop disparates en termes de population ».

Attendre et voir ?

Des remarques venues d'Yves Willer « comment constituer des listes de candidats motivés dans les petites communes ? », ou de Pascal Burgain (Magnières) « où sera la proximité de l'élu du conseil général rural qui couvrira un territoire de 10.000 habitants ? », de Laurent Gellenoncourt (Xermaménil) « les intercommunalités auront-elles de nouvelles compétences et de nouveaux moyens ? »

Puis, le député a traité, le complexe sujet, de la sup-

pression de la taxe professionnelle, se voulant rassurant. Il a beaucoup insisté sur les garanties de recettes pour les communes au titre de compensations ou d'équilibre des ressources « leur liste est longue », assure-t-il, tandis que des remous sont perceptibles dans les rangs des élus locaux.

« Je reconnais que ne n'est pas très simple, mais la loi pourra être revue dès juillet en fonction des simulations faites par l'Etat sur l'application de ces nouveautés ». Quant au conseiller général local, il résume « je suis venu inquiet, et je ne pars pas rassuré ». En somme, chacun attend maintenant pour voir la réalité chiffrée.

De notre correspondant local Daniel Loppion

Sécurité et délinquance

Bernard Genay a lancé un « coup de gueule », à propos des attermolements en matière d'obligation d'assurance : « on ne peut jouer au yoyo avec les petites communes, c'est inacceptable », et Etienne Creusat, délégué cantonal du Souvenir Français, a présenté son organisation.

Puis, le lieutenant Kippeurt de la communauté de brigades de gendarmerie de Blainville a dressé un bilan 2009 sans chiffres précis, les statistiques n'étant pas encore officielles. « On constate un meilleur taux de résolution des infractions et délits, qui ont tendance à se réduire. Cependant, les délits d'appropriation, comme les violences contre les personnes augmentent. Mais les résultats de sécurité routière ne sont pas bons, notamment sur le D 914. Les suppressions directes de permis de conduire pour excès de vitesse et d'alcoolémie sont à la hausse. Mais désormais, nous avons de nouveaux moyens d'investigation liés aux stupéfiants, comme les tests salivaires et urinaires »



La réunion des maires s'est tenue à Mont-sur-Meurthe.

Article Est Républicain 10/01/2010

Article Est Républicain 07/01/2010

Ne pas attendre

Le moins que l'on puisse dire est que Michel Baumont, le conseiller général du canton de Lunéville sud, n'a pas reçu les réponses qu'il attendait.

Deux seulement sur les dix (devenues neuf entre-temps) intercommunalités du Lunévillois, auxquelles il demandait d'organiser un débat sur la nécessité, pour le Lunévillois, « de disposer d'une zone d'activité départementale ».

Ce dossier tient particulièrement à cœur de l'élu, qui s'en était entretenu avec le président du CAPEMM (comité d'aménagement, de promotion et d'expansion de la Meurthe-et-Moselle), René Mangin, auquel il a demandé de réaliser une analyse multicritères des sites susceptibles d'accueillir cette zone, que Michel Baumont appelle de tous ses vœux.

Le conseiller général a par ailleurs interpellé le patron de l'exécutif départemental sur ce sujet, Michel Dinet estimant dans sa réponse, que « le département pourrait être, avec la région, chef de file d'une réflexion qui intégrerait votre proposition ».

Michel Dinet insistait aussi sur la nécessité, avant d'engager plus avant cette stratégie, d'obtenir l'aval des

différentes communautés de communes fonctionnant dans l'arrondissement. La, seules celles de la Mortagne et du Cristal ont répondu au courrier de Michel Baumont.

La première donnait un avis favorable à cette démarche. Quant à la seconde, alors en pleine procédure de rapprochement avec sa voisine, avec laquelle elle ne fait plus qu'une désormais, n'a pas souhaité organiser le débat voulu par Michel Baumont dans ces circonstances.

Josette Renaux, sa présidente, rappelait dans sa lettre au conseiller général, que la CC du Cristal soutient la création d'une antenne de la pépinière d'entreprises du pays à Baccarat, « sachant par ailleurs que la collectivité dispose d'une zone artisanale qui est loin d'être commercialisée actuellement, et que la commune de Thiville-sur-Meurthe est associée avec celle de Raon-l'Étape pour la gestion d'une zone désespérément vide. »

Bref, Michel Baumont, qui rappelle qu'entre la décision de créer une zone industrielle et sa finalisation, il faut en moyenne 50 ans, n'a pas fini de ronger son frein.

C. A.

Communautés de Communes du Pays du Lunévillois

Article Est Républicain 31/12/09

CC des Vallées du Cristal

BACCARAT

Distribution des rôles au sein de la CCVC

Après s'être unanimement prononcés sur le caractère d'urgence de cette réunion communautaire, les élus, hôtes de la municipalité d'Azerailles, accueillis par Rose-Marie Falque, maire, ont travaillé à la création de tarifs cantines-garderies-centres de loisirs, mercredis récréatifs, et autres activités, à ceux de la piscine, à la création d'une règle de recettes pour celle-ci et d'une autre (recettes et dépenses) pour les centres de loisirs.

A l'ordre du jour figuraient également les indemnités de fonction du président et des vice-présidents, le maintien des avantages acquis et la création d'un emploi d'attaché à détacher dans les fonctions de directeur général des services. En ce qui concerne les indemnités de fonction, par 34 voix pour, 3 abstentions et 16 contre, il a été décidé alors que le taux maximal autorisé soit un pourcentage rapporté à l'indice brut (soit 3.782,46 €) de la fonction publique (48,75 % pour le président et 20,63 % pour chaque vice-président), que ces derniers ne percevaient que 75 % du taux plein de celles-ci. Quant aux avantages acquis, ils concernaient plus précisément le versement du 13^e mois pour l'ensemble du personnel permanent de la CCVC, qu'il soit issu de la commune de Baccarat, de la CCC ou de la CCEMV y compris le ou les agents permanents à recruter par la communauté de communes des Vallées du Cristal.



Les élus communautaires réunis à Azerailles.

La nouvelle structure regroupe 19 communes pour 11.022 habitants, aussi pour en assurer la charge de travail administrative, financière et technique, pour la diriger en collaboration avec les responsables élus et pour en gérer son personnel, il a été décidé de créer un emploi de directeur général des services correspondant à la strate démographique de 10.000 à 20.000 habitants.

Les diverses commissions

Cette séance s'est prolongée dans le temps puisqu'à l'ordre du jour étaient inscrites la création des commissions suivantes et la désignation de leurs membres (votées à l'unanimité) :

- Appel d'Offres : Durupt, Gex, J.P. Louis, Marchal, Râteau (titulaires) ; Boinier, J. Coudray, Kalsch, Vourion et Zabel (suppléants).
- Projet territoire : Boinier,

G. François, J.P. François, Gex, Kalsch, Lagrange, Râteau et Vourion.

- Tourisme-musées-communication : Renaux, Carel, Chassain, Falque, M.L. Henry, Mangematin, Miclo, Mierzchala, O. Thiery.

- Commerce-artisanat-industrie : Renaux, Dupays, M. Georges, Gex, R. Kryzys, J.P. Louis, Miclo, R. Sitt.

- Habitat : Falque, Bégnène, Bilourou, Boinier, Brégeot, J. Coudray, Durupt, Finance, Kalsch.

- Bords de Meurthe-agriculture : Falque, Alison, Blaise, Boinier, Burduche, J. Coudray, F. François, J.P. François, M. Georges, Miclo, Nothum, Roitel.

- Finances : Gex, Y. Coudray, G. François, Legros, J.P. Louis, Marchal, A. Thiery, Tissoux, A. Vincent, Zabel.

- Propreté (ordures ménagères-déchetterie-redevance incitative) : Durupt, Barbier,

Beaumont, Burduche, J. Coudray, F. François, J.M. Lardin, B. Sitt, R. Sitt, Tissoux.

- Piscine : Bégnène, Fagot, J.P. François, Kalsch, Mierzchala, Râteau, Vaudeville, Virlovet, Zabel.

- Animation jeunesse : Bégnène, J.L. Demange, Dupays, M.L. Henry, H. Jacques, Miclo, Mouglin, Paquot, Vaudeville.

- Cantine-garderie-périscolaire-petite enfance : J.L. Demange, Bégnène, Chassain, Cossard, Fagot, Finance, G. François, Houbert, D. Kryzys, Miclo, A. Thiery, Thiriet.

- Pôle bijou : Râteau, Burduche, Carel, S. Demange, Dupays, Gex, Kalsch, Lagrange, Lichy, Sornette.

- Social-CESI : J.L. Demange, Y. Coudray, S. Demange, Dupays, Finance, Perrin, Sornette.

Avant de terminer cette réunion, il a encore été décidé de dénommer « Les Vallées du Cristal » le bulletin de la nouvelle intercommunalité.

Créations et modifications des tarifs

Sur l'ensemble de son territoire, la communauté de communes des Vallées du Cristal appliquera uniformément comme tarifs au 1^{er} janvier 2010 :

- Cantines-garderies : repas midi, y compris garderie, 4,30 €, forfait garderie 1,20 € le matin, et 2,30 € le soir ; repas enseignants 4 €.

- Centres de loisirs-mercredis récréatifs : cantine 4,30 € par repas, garderie 1,50 €

par heure par enfant, supplément pour les sorties exceptionnelles 5 € pour les jeunes de la CCVC, 7 € pour les extérieurs.

Quant aux tarifs journaliers proprement dits, ils sont fonction de la prestation allocataire CAF (54 ou 88) et dégressifs au nombre d'enfants d'une même famille.

- Piscine intercommunale : Jean-Marie Fève (billets à l'unité), adultes de la CCVC

2,50 € ; adultes n'appartenant pas à la CCVC 3 € ; enfants de moins de 6 ans CCVC 1 € ; enfants de moins de 6 ans non CCVC 1,30 €, enfants de 6 à 16 ans CCVC 1,20 €, enfants de 6 à 16 ans non CCVC 2 €, étudiant CCVC 1,80 €, étudiant non CCVC 2,50 €, groupe CCVC (sauf écoles) 1,20 €, groupe non CCVC 2 €, visiteurs et accompagnateurs 1 €, comités d'entreprises 2,10 € ;

carnets de 12 billets adultes CCVC 25 €, adultes non CCVC 30 €, étudiants non CCVC 18 €, étudiants non CCVC 25 €, enfants de moins de 6 ans CCVC 10 €, enfants de moins de 6 ans non CCVC 13 €, enfants de 6 à 16 ans CCVC 12 €, enfants de 6 à 16 ans non CCVC 20 €, comités d'entreprises 30 €. Sauna, entrée piscine et sauna CCVC 5 €, extérieurs 6,50 €.

BACCARAT

La communauté de communes des Vallées du Cristal et la déchetterie

Depuis plusieurs années, la déchetterie intercommunale de la communauté de communes du Cristal accueillait en nombre ses administrés. Aujourd'hui, intégrant la toute jeune communauté de communes des Vallées du Cristal, elle a pour nouvelle vocation d'être ouverte à ses quelque 11.000 habitants, et comme leurs prédécesseurs, ces derniers pénétrèrent en ces lieux avec une satisfaction non feinte, disposant d'un atout important qui les aide à préserver leur environnement. Elle est également ouverte de façon quasi permanente et les utilisateurs reconnaissent le caractère « pratique et nécessaire » de la plate-forme. Si nombre de citoyens résidents en milieu rural disposaient de « facilités » naturelles tels le compostage ou le brûlage pour évacuer ou transformer une partie de leurs déchets, ils n'en étaient pas moins tributaires d'un système sélectif contraignant à ne point se débarrasser de tout, et cela dans des délais importants entre deux « mises à disposition sur place ». A savoir, les déchetteries « mobiles ».

Celle fixe, sise à Baccarat, d'une capacité d'accueil plus que suffisante, accepte donc le dépôt de certains déchets spéciaux permettant encore de diminuer les risques de pollution des sols et des eaux. Pour cela, il convient d'arriver sur le site en ayant déjà fait un tri sélectif. Le travail



Jean-Pierre Lepan explique aux utilisateurs les modalités de tri sélectif à l'intérieur de la plate-forme.

de surveillance de la part de Jean-Pierre Lepan et Claude Antoine, responsables chargés de la bonne marche de la structure, n'en est d'ailleurs que plus aisé.

Pour les nouveaux utilisateurs, il faut aussi savoir que la déchetterie intercommunale, dans des conditions d'un stockage spécial, accepte grand nombre de déchets d'équipement électriques et électroniques, batteries, métaux, piles, cartons, huile de vidange et de friture, gravats inertes, déchets ménagers spéciaux, bois, verre, tout venant, électroménager, déchets verts, textiles et depuis

peu les lampes et ampoules à incandescence... Tout en ayant également la possibilité de déposer, pour Emmaüs, tout objet en bon état n'étant plus utilisé.

Les administrés de la CCVC disposent d'un outil moderne, performant et disponible plusieurs jours par semaine. Pour y accéder, se munir d'une pièce d'identité et d'un récent justificatif de domicile.

● Horaires d'ouverture d'hiver (jusqu'au 14 mars) : lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.

Article Est Républicain 02/01/2010

CC de la Haute-Vezouze

CIREY-SUR-VEZOUZE

Les ordures ménagères en question

Les conseillers de la communauté de communes de la Haute Vezouze ont pris les décisions suivantes :

● La gestion future des ordures ménagères : ils émettent un accord de principe sur la mise en place d'une tarification pour le service des ordures ménagères et manifestent leur intérêt au projet de mise en place d'une régie pour la collecte des ordures ménagères en association avec les communautés de communes de la Vezouze et du Badonvillois.

● Prix de la redevance spéciale : le conseil décide de conserver les mêmes prix unitaires pour 2010, à savoir 0,30 €/L pour les ordures ménagères résiduelles et 0,015 €/L pour les déchets valorisables.

● Produit attendu des ordures ménagères pour 2010 : la commission « ordures ménagères » a souhaité ne pas poursuivre la collecte en porte à porte des objets encombrants pour 2010. Le coût de cette collecte est éva-

lué à 17.000 € pour un passage alors que les frais de fonctionnement de la nouvelle déchetterie s'élèvent à 45.000 € par an.

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères passe à 13,07 %. Zonage unique : Cirey-sur-Vezouze et six autres communes.

● Fonctionnement du Relais Service Public : le conseil approuve le plan de financement du poste d'animation du Relais Services Publics pour 2010 comme suit : coût total 25.592 €, financeur FNADT 10.000 €, autofinancement de la communauté de communes 15.592 €.

● Informations diverses : - Une réunion d'information sur les ateliers « bien vieillir » aura lieu le 25 janvier à 14 h à la salle des fêtes de Cirey-sur-Vezouze. - Le collège souhaite palier au déficit de l'apprentissage de la nage en augmentant les sorties piscines et sollicite de la part de la commu-

nauté de communes une subvention. M. Acrement a précisé qu'en école élémentaire, les séances piscines ont été doublées et que le coût a été pris en charge par la commune de Cirey-sur-Vezouze.

- Un parrainage des jeunes, organisé par la mission locale, permet de leur donner un coup de pouce pour trouver un emploi. Les élus, intéressés par ce parrainage, doivent le faire savoir au président.

- Une décision très importante vient d'être prise par le syndicat mixte du pays du lunévillois. La faculté de mettre en commun, pour les collectivités du lunévillois, des éléments de gestion des ordures ménagères est une avancée considérable en termes de mutualisation des services.

- Points sur la maison de santé : un dysfonctionnement du chauffage ne permet pas encore l'utilisation du chauffage par aérothermie et des problèmes d'insonori-

sation des cabinets ont été soulevés. L'entreprise Philippe d'un côté et le cabinet d'architecture Salaingnac de l'autre ne répondent pas aux injections. Une procédure pourrait être envisagée.

- Un projet d'installation du service d'hospitalisation à domicile dans les locaux de la maison de santé est envisagé par la Ddass. La décision définitive sera prise courant janvier.

- Points sur les activités du CAJT : la sortie ski avec 28 enfants a été une réussite, le concert des frères Diarra a réuni environ 120 personnes et ce genre d'événement culturel a été plébiscité, 46 enfants sont allés à la piscine.

M. Andreux propose l'achat groupé de défibrillateurs par la communauté de communes, Alain Mathieu objecte que pour être efficace, un défibrillateur doit être accessible très rapidement. Le président propose d'organiser une réunion à ce sujet avec les médecins et les sapeurs pompiers.

Appel à greffons

En 2006, La communauté de communes de la Vezouze a mis en place trois vergers conservatoires sur les communes d'Avricourt, Vaucourt et Frémenville.

Ainsi, des variétés fruitières anciennes, bien adaptées et spécifiques au territoire, sont sauvegardées. Certaines variétés anciennes implantées ne répondent pas aux critères de choix retenus et présentent des signes de faiblesse. C'est pourquoi, la communauté de communes souhaite mener une campagne de collecte de greffons en vue de renforcer ces vergers mais aussi, afin de permettre d'élargir le panel de variétés de ce patrimoine naturel. Aussi, si vous pensez disposer de variétés anciennes dans votre jardin ou verger, à savoir des pommes, des prunes ou des cerises que vous avez toujours connus pour lesquels vous vouez une adoration, que ce soit pour leur texture, où leur qualité gustative, vous pouvez prendre contact dès à présent auprès de Cathy Parmentier au 03.83.42.46.46 à la communauté de communes. A la suite de quoi, Monsieur Vincent Guillemain, professionnel de par sa technicité et son savoir-faire dans la préserva-



Vincent Guillemain en spécialiste préleva les greffons.

tion de ce patrimoine, interviendra pour prélever les greffons. Sauvegarder ces espèces fruitières anciennes est capital, car elles constituent un patri-

moine biologique, témoignage des savoir-faire traditionnels et regroupent une diversité dont nous sommes tous responsables vis-à-vis des générations futures.

Article Est Républicain 02/01/2010

CC de la Mortagne

GERBÉVILLER

Calendrier de la CCMortagne

Pour le mois de janvier, la communauté de communes de la Mortagne a arrêté le calendrier de ses réunions de travail en groupes thématiques ouverts à tous, ou en commissions.

Le 6 janvier à 20 h 30, groupe de communication à la salle de la mairie de Xermaménil pour débattre de la communication sur les festivités de l'eau en 2010 et la préparation du prochain bulletin.

Le 7 janvier à 13 h 30, la commission d'appel d'offres choisira les entreprises pour la création de la maison de santé.

Le 11 janvier, le groupe lecture publique se retrouvera à 20 h 30 à la maison des associations et syndicats (MAS) avec pour sujet la préparation des animations sur le thème de l'eau dont le bateau-livre, et les propositions du groupe des conteurs.

Le 13 janvier à 20 h 30 à la MAS, groupe gestion des déchets pour le lancement de l'étude sur la future redevance incitative.

Le 18 janvier à 20 h 30, le groupe jeunesse se réunira à la maison pour tous de Remenoville pour étudier les réponses au projet argent de poche, faire le bilan de la sortie Lasermaxx, préparer la journée jeux et crêpes, la sortie handball, et la création du bateau-livre.

Le 26 janvier à 20 h 30 à la MAS, le groupe services reviendra sur l'opération seniors en vacances et fera le point sur la maison de santé.

Enfin, le 27 janvier, à 20 h 30, le groupe culture se réunira en un lieu et pour un ordre du jour non encore arrêtés.

Initiatives

Article Est Républicain 07/01/2010

Article Est Républicain 10/01/2010

BAYON

« Accompagnement transports »

Dans le cadre du plan Alzheimer 2008-2012, la résidence Saint-Charles de Bayon et l'ADMR Euron-Moselle organisent « l'accompagnement transport » pour les déplacements du domicile à l'accueil de jour « Les Cigales ».

Avec l'aide de plusieurs financeurs, l'ADMR se charge d'effectuer les deux transports journaliers moyennant la somme forfaitaire de 5 €. Quelle que soit la distance, les employées de l'ADMR prennent en charge les personnes à leur domicile vers 9 h pour les conduire à l'accueil de jour et les ramènent le soir entre 16 h et 17 h. Le transport est réalisé dans le cadre d'un accompagnement social par un agent ADMR connaissant déjà ce public fragilisé. Il ne peut être assimilé à un transport traditionnel et n'est donc pas concurrentiel aux taxis ou VSL.

L'objectif des deux partenaires est, l'aide et le soutien aux aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies dites apparentées. L'accueil de jour « Les Cigales », dont la labellisation devrait intervenir en 2010, a une capacité de 14 places dans un espace de plus de 300 m² agrémenté d'un jardin dit sécurisé. Une équipe de trois agents qualifiés, formés



Mme Noël, de l'ADMR, raccompagne une dame chez elle à Villacourt après une journée passée à l'accueil de jour.

à ces maladies, prend en charge, de 9 h à 17 h, les personnes désorientées, tant les résidents de Saint-Charles que les seniors à domicile. Activités thérapeutiques, jeux de société, repas et repos occupent ces journées d'accueil. Une aide départementale peut être octroyée avec l'APA (allocation personnalisée d'autonomie). Le cadre

de santé de Saint-Charles va animer plusieurs réunions en 2010 afin d'informer les aidants, conjoints ou familles, du soutien proposé. Pour toutes informations concernant les réunions organisées en partenariat avec la communauté de communes du Bayonnais, s'adresser au secrétariat de Saint-Charles, tél. 03.83.76.40.00.

Article Est Républicain 07/01/2010

Les fromages veulent s'unir

Cinq coopératives laitières envisagent un rapprochement pour conforter les débouchés de leurs producteurs et élargir leurs parts de marché.

LUNEVILLE.- « Nous avons un handicap : les producteurs de lait y sont moins nombreux que dans l'Ouest de la France, mais nous avons aussi des atouts : la région du grand Est est traditionnellement fromagère et bien placée géographiquement dans le bassin de consommation européen. Il faut seulement nous organiser pour que les producteurs aient la capacité d'alimenter les marchés et puissent continuer d'investir. »

Voici résumée par Daniel Grémillet, président de la Fromagerie de l'Ermitage, l'une des raisons, qui ont amené la coopérative laitière vosgienne à signer une convention de coopération (ER du 30 décembre) avec la CAL de Blâmont et l'Union lorraine des producteurs de lait, deux coopératives meurthe-et-mosellanes qui n'en font plus qu'une aujourd'hui, ainsi qu'avec l'Union laitière de la Meuse (ULM) et l'Union agricole comtoise (UAC).

La réflexion est bien entamée en vue du rapprochement de ces structures sous une forme, qui n'est pas aujourd'hui définie, mais Daniel Grémillet espère que leurs conseils d'administration se seront prononcés

pour la fin du premier semestre de l'année. Les cinq présidents étaient d'ailleurs réunis hier matin à Herbéviller, siège historique de la CAL de Blâmont, pour officialiser cette démarche. Et l'expliquer un peu plus aussi dans un contexte de fin des quotas laitiers annoncée pour 2015 et d'une politique agricole européenne, qui ne garantit plus l'écoulement des productions.

Mais la principale raison donnée par Daniel Grémillet et ses collègues à cette future union se rapporte au marché. « Le grand Est perd des parts depuis plusieurs années. Si nous voulons être en mesure de garder notre compétitivité face à d'autres régions françaises, mais aussi face à des pays européens, tels que les Pays-Bas, par exemple, il faut que nous constituions un groupe qui sera en mesure de peser et de garder son pouvoir décisionnel ici. »

69.000 tonnes de fromage

Et cela pas seulement dans le domaine des AOC. Si ce rapprochement aboutit, le groupe ainsi constitué « sera significatif et pourra jouer dans la cour des



Autour de Daniel Grémillet, président de de l'Ermitage, Laurent Hassoux (ULPL), Bernard Batho (Fromageries de Blâmont), Michel Foltete (UAC) et Denis Georges (ULM).

grands », ajoutait Bernard Batho, président des Fromageries de Blâmont, leader sur le marché du munster et du brie de Meaux.

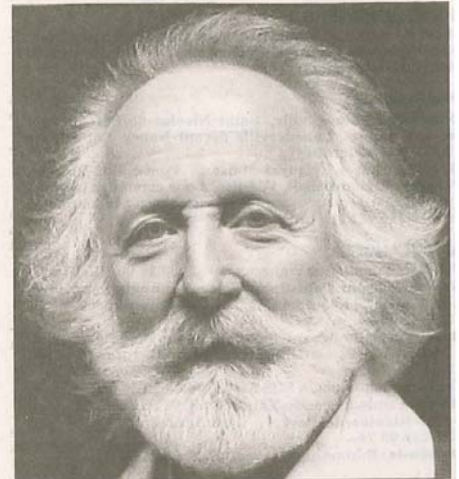
Quelques chiffres en témoignent. Avec un volume de vente de 69.000 tonnes de fromages, il se placerait en quatrième position sur le marché français et assurerait donc « des débouchés pérennes et rentables » pour la valorisation des 800 millions de litres de lait produits par 2.750 exploitations agricoles réparties sur quatorze départements du grand Est.

Dont 600 millions transformés sur les sites industriels de la Fromagerie de l'Ermitage et des Fromageries de Blâmont, ce qui représentera 20 % de la production régionale. Avec un chiffre d'affaires attendu de 575 millions d'euros pour un plateau de fromages constitué de munster, brie de Meaux, comté, morbier, Mont d'Or, emmenthal grand cru, soit un peu plus de 17.000 tonnes de production AOC. Les produits de grande consommation représentant pour leur part 52.000 tonnes de volume.

Catherine AMBROSI

BACCARAT

De l'exposition à la conférence



Gilles Laporte, intervenant pour la conférence.

L'exposition « Baccarat, ou les verres du Tsar », à voir jusqu'au samedi 13 février à l'hôtel de ville, connaîtra une parenthèse culturelle dans le cadre des « Jueidis à Baccarat » avec la projection, au Concorde, du film « Baccarat, ou les verres du Tsar », suivie d'une conférence, sociétaire des gens de lettres de France, par Gilles Laporte. Lequel a écrit le scénario et les dialogues, et est aussi auteur de plusieurs romans historiques, animateur de magazines littéraires radio-TV, dîners littéraires, lauréat de nombreux prix (Emile Moselly en 1983, Erckmann-Chatrian en 1984, de l'Académie Stanislas et aussi de la Plume de Vair en 1997, des conseils généraux de Lorraine et encore de la Parole Héroïque en 2005, Maurice Barrès en 2008), conférencier et conteur, président de l'association Plumes & Saveurs, et du jury des prix littéraires Erckmann-Chatrian. S'appuyant sur ce film, Gilles Laporte, présentera l'évolution de la manufacture. Depuis toujours, le verre accompagne l'homme dans son développement. « Les Mésopotamiens l'ont produit, les Phéniciens l'ont rendu transparent, les Syriens l'ont soufflé les pre-

miers. Puis, les Romains en ont fait des gobelets, des fioles à parfum, des... bijoux ! Quant aux Celtes, ils maîtrisaient les arts du feu et nous ont légué leur science ». Venu de Bohême, le verre s'est installé dans le nord-est de la France sur des chantiers itinérants. Puis, quelques familles ont créé au 15^e siècle des sites artisanaux protégés par les ducs de Lorraine : les Hennezel, Thietrich, Biseville et surtout, les Thysac, qui furent anoblis. Passavant, Portieux, Baccarat, en sont toujours les héritiers, porteurs d'une tradition très vivace. Les forêts étant sous-exploitées, Louis de Montmorency-Laval, évêque de Metz, le 16 octobre 1764 créa une verrerie sur la Meurthe, face à Baccarat, baptisée Verreries Sainte-Anne en 1774, du prénom de la mère du propriétaire, Antoine Renaud. En 1816, suite à la chute de L'Empire, le cristal disparait du marché français. Monsieur Dartigues l'y réintroduit, les Verreries Sainte-Anne deviennent « cristallerie », l'aventure mondiale de Baccarat vient de commencer.

● Le jeudi 21 janvier à 20 h au cinéma Concorde (rue de l'abbé Munier). Entrée libre.

Christophe Marchand... de lait !



Christophe Marchand vient d'installer sa première machine de distribution de lait cru fermier.

Pour contrer la crise du lait et ne pas voir son chiffre d'affaires se réduire comme peau de chagrin, Christophe Marchand, installé à Courbesseaux, joue la carte de la vente en direct. Il vient d'installer sa première machine de distribution de lait à Auchan Tomblaine et propose aux professionnels des tournées de lait.

Christophe Marchand fait partie de ces agriculteurs qui ne regardent pas les marchés évoluer en espérant passer au travers des différentes crises. Fils d'agriculteur, il est la cinquième génération à travailler sur l'exploitation laitière et céréalière familiale installée à Courbesseaux. Bien que sa mère espérait un avenir différent pour son fils, le jeune Christophe s'est d'abord engagé dans des études d'électricien et a passé 10 ans de sa carrière dans l'industrie pour finalement revenir au monde agricole. Cette expérience lui a permis d'acquérir des notions telles que les objectifs ou encore la productivité. «Parallèlement à cela, mon père m'a inculqué trois valeurs fortes : hériter, pérenniser et transmettre. Aujourd'hui, je m'inscris véritablement dans cette démarche de pérennisation de mon exploitation

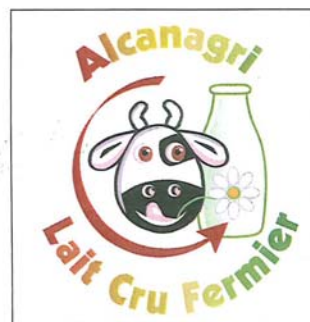
(250 hectares de céréales, 60 vaches laitières, 450 000 euros de chiffre d'affaires) en y adjoignant une activité commerciale. L'objectif final étant bien évidemment de la transmettre dans des conditions idéales.» Dans cette logique, en 2006, il crée, avec son associé Patrick Maître, une société baptisée Alcanagri. «Notre volonté à l'époque était de fabriquer du biogaz à partir des effluents d'élevage que le GAEC du Saulnois génère au travers de sa production laitière, ainsi qu'à partir d'un certain nombre de matières végétales produites sur l'exploitation.» Le projet n'a finalement pas abouti mais ce n'est pas pour autant que Christophe Marchand a baissé les bras. Il s'est alors concentré sur la valorisation de sa production laitière (transformation et commercialisation).

Distribution de yaourts

Après avoir étudié un concept de machine distribuant du lait, contacté les fabricants, s'être mis aux normes en vigueur, Christophe Marchand a savouré la mise en fonction de son premier distributeur, samedi dernier, sur le parking de Auchan Tomblaine. «Grâce à ce partenariat avec le centre commercial et à l'implication de son directeur Dominique Dugenest, j'ai pu

installer la toute première machine. Conçu un peu comme une machine à café, le système permet aux particuliers d'acheter du lait cru entier au prix d'un euro le litre. Il faut savoir que c'est du lait acheminé chaque matin provenant directement de la première traite. La machine est lavée tous les jours avant sa remise en fonction.» Parallèlement à cette machine libre-service qui sera inaugurée le 16 janvier prochain, Christophe Marchand propose aux particuliers et aux professionnels des tournées de lait. «Nous distribuons les bidons de lait chaque matin en fonction des demandes. C'est également du lait cru fermier non pasteurisé qui conserve ainsi ses qualités naturelles et nutritives. Pour les professionnels, les tarifs varient de 0,6 à 0,8 euros le litre en fonction des quantités demandées.» Pour passer commande, deux solutions : internet sur www.alcanagri.fr ou par téléphone au 06.18.25.94.82. «Pour moi, la vente en direct est un moyen efficace pour contrer la crise. Je souhaite atteindre les 20 % de CA en vente directe au plus vite, sachant qu'aujourd'hui nous enregistrons un petit 4 %. Pour cela j'ai l'intention de dupliquer le schéma sur d'autres sites mais aussi de développer le concept sur de la distribution de yaourts. Une machine prototype est en cours d'élaboration et devrait être finalisée d'ici juillet prochain.»

hélène.ettinger



Revue de presse disponible sur le site internet

www.pays-lunevillois.com

(Inscrivez-vous à la Newsletter pour recevoir les informations du Territoire régulièrement sur votre mail)

Prochaine revue de presse disponible le
Jeudi 28 janvier 2010